



Le mardi 28 septembre 2010

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (INDU)
Michelle Tittley, greffière du comité
Sixième étage, 131, rue Queen
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Réf. : Projet de loi C-393

Messieurs les membres du comité,

Nous vous écrivons à propos du projet de loi C-393, *Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence*, pour vous demander de recommander l'adoption du projet de loi C-393, sans modifications substantielles, avant le 1^{er} novembre 2010.

YWCA Canada, qui est la plus ancienne et la plus importante organisation de services polyvalents pour femmes, est membre de la YWCA mondiale présente dans 125 pays et qui unit 25 millions de femmes et de filles à travers le monde entier, notamment dans 28 pays africains. YWCA mondiale, de concert avec plus de 70 associations membres à travers le monde, œuvre pour trouver des solutions efficaces aux problèmes que posent le VIH et le sida aux femmes et aux filles.

Les taux de mortalité maternelle et infantile en Afrique subsaharienne et ailleurs dans les pays en développement sont liés à l'incidence du VIH. L'équation est simple. Les femmes et les enfants vivront si des médicaments abordables sont mis à leur disposition. Autrement, ils mourront laissant des familles à la charge de grand-mères et d'enfants. L'inégalité de genre et l'absence de perspectives économiques empêchent les femmes et leurs enfants d'avoir accès à des médicaments qui peuvent sauver leurs vies. Il est absolument essentiel, si l'on veut réduire l'épidémie, de répondre aux besoins en matière de prestation des thérapies et des soins requis par les femmes et les filles vivant avec le VIH.

L'adoption du projet de loi C-393 viendrait en aide aux mères et aux enfants. Le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) n'a pas tenu sa promesse visant à permettre aux fabricants canadiens de médicaments génériques de produire et d'exporter vers les pays en développement des versions à moindre coût de médicaments d'origine capables de sauver des vies. Selon des estimations de l'Organisation mondiale de la Santé, plus de 25 millions de personnes sont mortes entre 2004 et 2007 parce qu'elles n'avaient pas accès à des médicaments et des vaccins. Il est clair que le Régime canadien d'accès aux médicaments doit être modifié, car

sur une période de six ans, une seule exportation (vers le Rwanda) de médicaments essentiels a été enregistrée.

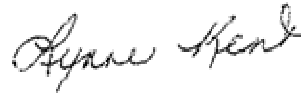
Le projet de loi C-393 réforme notamment le RCAM afin de créer une licence obligatoire unique simplifiée pour les médicaments brevetés. La licence unique libérerait le passage de façon à ce que les fournisseurs de médicaments génériques et les autorités des pays en développement puissent remplir les formalités des appels d'offres et d'achats requises sans se heurter aux multiples incertitudes et obstacles actuels. Le permis unique ferait du RCAM la solution rapide qui ne s'est jamais concrétisée.

Nous vous encourageons fortement à apporter les modifications législatives nécessaires pour que le RCAM facilite l'exportation immédiate et durable de médicaments génériques à moindre coût vers les pays en développement.

Veillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées,



Paulette Senior, Cheffe de la direction
YWCA Canada



Lynn Kent, Présidente
YWCA Canada

Paulette Senior, Cheffe de la direction
YWCA Canada | Un point tournant pour les femmes
Tél. : 416-962-8881, poste 241 | Télécopieur : 416-962-8084
www.ywcaCanada.ca



L'appui fourni à YWCA garantit une voix pour l'égalité... Une voix forte pour les femmes

Pour faire un don, cliquer sur Canadahelps.org

Avertissement : Ce message est strictement réservé (y compris les pièces jointes) à l'usage du destinataire indiqué. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message (et toute pièce jointe), veuillez le supprimer immédiatement et m'en aviser en composant le numéro de téléphone indiqué ci-dessus ou en renvoyant un courriel. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement celles de YWCA Canada. L'expéditeur et YWCA Canada ne peuvent en aucune manière être tenus responsables d'une erreur ou d'une omission dans le contenu du présent message, erreur ou omission qui résulteraient de la transmission par voie électronique. Bien qu'une vérification de la présence de virus ait été faite pour ce message, YWCA Canada se dégage de toute responsabilité relativement à la transmission involontaire d'un virus.